



Basilit PCx2

NOUVEAU TRAITEMENT FONGICIDE - INSECTICIDE PREVENTIF POUR BOIS FEUILLUS ET RESINEUX.

Ministère de la Santé Publique : n° d'autorisation : 496B

**Association Belge pour la Protection du Bois : N° d'homologation : A2.1-A2.2- A3-D1-D2
35/614**

Union Belge pour l'Agrément Technique dans la Construction : n° ATG : 07/2564

DOMAINES D'UTILISATION

Pour le traitement des bois sous toit et à l'extérieur, massifs ou bois lamellé-collé sans contact avec le sol.

Telles que clôtures, paravents, bardages, jeux d'enfants (sans contact avec le sol).

PROPRIETES

Liquide concentré hydrosoluble à haut pouvoir de fixation.

Efficacité reconnue pour:

Ip: efficacité préventive contre les insectes xylophages.

Pp: efficacité préventive contre les champignons de pourriture.

W: résistance au délavage par les intempéries.

BL: efficacité préventive contre le bleuissement.

CARACTERISTIQUES DU CONCENTRE

ETAT PHYSIQUE : micro-émulsion.

COMPOSANTS ACTIFS :

propiconazole : 100 g/L

Cyperméthrine : 5 g/L

TEINTES: Incolore, brun, vert, rouge et orange

MASSE VOLUMIQUE: 1,04 Kg/dm³ à 20°C

SOLUBILITE: Basilit PCx2 est soluble dans l'eau en toutes proportions.

POINT ECLAIR: supérieur à 100°C.

pH : 7 en solution prête à l'emploi.

ODEUR : une légère odeur de savon.

STABILITE : la solution est parfaitement stable et réversible (gel / dégel), sans déconcentration.

MISE EN OEUVRE

PROCEDES

Trempe court (T1) - Aspersión (O1) - Trempe long (T3) - Double-vide (O3) - Vide pression (O6).

CONCENTRATION D'EMPLOI : en vol. (1 + 21) trempe court, à (1 + 26) trempe long

MODALITES DE TRAITEMENT

CONSOMMATION: 1,8 Kg de concentré / m³ de bois en classe de risque 2 (charpente) et 3.

DUREE DE TREMPAGE : 3 min. minimum (bois secs).

6 à 10 min. (bois humides > 35%).

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

PREPARATION DE LA SOLUTION: La solution de traitement s'obtient par la dilution du concentré dans l'eau en toutes proportions. Cette dilution est instantanée et l'homogénéisation se fait par simple agitation.

DILUTIONS:	Aspersion : A2.1/O1 - A2.2/O1	(1 + 10)
	Trempe court : A2.1/T1 - A2.2/T1	(1 + 21)
	Trempe long : A3/T3	(1 + 26)
	Double-vide : A2.1/O3 - A2.2/O3 - A3/O3	(1 + 32)
	Vide pression : A2.1/O6 - A2.2/O6 - A3/O6	(1 + 99)

CONTROLE DE LA SOLUTION: à l'aide d'un réfractomètre.

PREPARATION ET STOCKAGE DU BOIS : les piles de bois (les plus grosses sections vers le bas) sont totalement immergées dans la solution pendant le temps nécessaire. S'il s'agit de bois rabotés, il est indispensable de les poser sur intercalaires de façon à permettre au produit de traitement de passer rapidement entre les sections de bois pour les traiter correctement.

FIXATION : après égouttage complet au dessus du bac ou d'une installation conçue à cet effet, les piles seront stockées sous abri, correctement ventilées, pendant 24 heures minimum, pour assurer la fixation.

RAPPEL : Les bois gelés sont réfractaires à tout traitement, quel que soit le produit utilisé.

STOCKAGE DU PRODUIT : **Basilit PCx2** ne doit pas être stocké à une température inférieure à -5°C. En cas de gel, après réchauffement et homogénéisation, il conserve ses propriétés.

TRAITEMENT ULTERIEUR : le bois peut être traité, après séchage, au moyen de lasures ou de vernis. Dans le cas où le bois traité en station doit subir de nouvelles découpes, les surfaces mises à nu recevront un nouveau traitement avec un produit compatible dans la même classe de risque.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

EMBALLAGES: containers de 250, 500 et 1.000 litres.

COMPATIBILITE: Les bois traités avec **Basilit PCx2** sont compatibles avec les métaux non ferreux (zinc, cuivre, etc.) une fois le sel fixé au bois, soit + ou - 8 jours après le trempage. Les solutions de **Basilit PCx2** n'occasionnent aucune corrosion sur le verre, la porcelaine, l'acier et le fer.

MELANGE : **Basilit PCx2** ne doit pas être mélangé avec un autre produit hors de notre contrôle.

RENSEIGNEMENTS DE SECURITE

PRECAUTIONS: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après le travail et avant les repas. Ne pas verser dans des récipients destinés aux aliments. Ne pas mouiller les plantes. Protéger les bacs murés ou les bacs en béton avec une couche isolante à base de bitume ou de caoutchouc chloré. Très toxique pour les poissons et crustacées.

CONSEILS DE SECURITE: Respecter les règles habituelles pour l'emploi des produits de protection du bois. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment à l'eau et consulter un médecin.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Pendant la période de fixation, veiller à ce que les composants du produit n'entrent dans le sol, dans l'eau ou dans les canalisations. Ne pas déverser le produit dans les conduites d'eau et les égouts.

Les données du présent document sont communiquées à titre indicatif. Il appartient aux utilisateurs de vérifier si ces renseignements peuvent s'appliquer aux exigences de mise en œuvre.

Ces modes opératoires ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre service technique.

Cette fiche technique remplace tous les exemplaires précédents.